

L'ABONNEMENT

L'abonnement au CANARD est de 50 cts par année, strictement payable d'avance. Les timbres de poste sont reçus en paiement.

Tout envoi d'argent devra être adressé à

A. P. PIGEON,
Administrateur,
1786 Rue Ste-Catherine.



LE CANARD

Montréal, 27 Oct. 1894

L'ENQUETE SUR LA POLICE

UN CAS ÉPIQUEUX

CONTROVERSE SAVANTE

Mardi dernier le comité d'enquête sur la police a repris ses travaux à l'hôtel de ville.

Cette dernière séance comme les précédentes a été orageuse.

Un avocat appartenant au Law and Order League, a posé la question suivante à M. Cullen, le chef des détectives :

La police de Montréal a-t-elle oui ou non réussi à découvrir le voleur qui a enlevé récemment huit cents volumes de la bibliothèque de M. Filiatrault, propriétaire du *Canada-Kerne* ?

La détective a répondu non.

— Pourquoi ?

L'avocat de la police : Ne répondez pas à cette question. Elle est insidieuse et de nature à vous compromettre aux yeux des échevins.

Le détective : Je n'ai aucune objection à y répondre.

Ce n'était pas un vol.

— Oh ! Oh !

Ici, le nouvel avocat de St-Pierre s'est levé et a dit :

Mon devoir est d'intervenir à cette phase de l'enquête, parce qu'il s'élève ici une question religieuse.

Comme casuiste, je poserai un syllogisme au comité.

Comme avocat romain, je me servirai de la belle langue de Cicéron, cette langue dans laquelle se font les controverses dans nos collèges classiques.

Écoutez bien. Je commence.

An peccatum est volare malos libros e domo domini Filiatri ?

Je prouve la majeure en définissant le vol. Le vol est la subtilisation d'un bien appartenant à autrui. Or, le mauvais livre n'est pas un bien. Si vous prétendez le contraire, vous feriez un sophisme ou un paradoxe. Le médecin qui enlève à un malade une fièvre maligne, ne vole pas. Un mauvais livre n'est pas un bien parce que les termes se repoussent.

Lorsqu'un individu enlève d'un seul coup huit cents mauvais livres dans la bibliothèque d'un homme, il ne commet pas un vol aux yeux de la loi. C'est une razzia permise par les lois de la guerre.

A l'époque où les livres ont été enlevés il existait à Montréal une guerre religieuse entre le clergé et les écrivains du *Canada-Kerne*. Ce qui s'est passé chez M. Filiatrault était une simple opé-

ration de guerre permise par les lois internationales. Donc, il n'y a pas eu de vol proprement dit.

Les dernières paroles de l'avocat de St-Pierre ont été couvertes par un tonnerre d'applaudissements.

Le président a déclaré l'incident clos. L'avocat romain venait de gagner sa première cause à Montréal.

ASSEMBLEE DE DOCTEURS

LA FACULTÉ LIBRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Mercredi après-midi les principaux membres de la faculté de médecine libre de la province de Québec se sont réunis en consultation dans les bureaux du *Canard* pour délibérer sur le traitement que devait suivre le directeur de la *Minerve*.

Le fauteuil était occupé par le doyen de la faculté, le professeur Geo Wood, inventeur du Baume du Bon Samaritain. Les autres membres présents étaient les docteurs Racicot, Tucker, Azarie Mi-reault de Ste-Marie-Salomé, Brault, l'inventeur des onguents merveilleux, le Dr Proulx de Hudson, P.Q., Dr Pariseau, des pompes funèbres, guérisseur célèbre des maux d'oreilles, E. Therien, de la rue Notre-Dame, Grenier, de la Côte St-Paul, le fameux ramancheur ; Dudevoir, l'auteur de la poudre engraisseuse ; Des-trampe de St-Cuthbert, immortalisé par ses onguents ; Charles Meunier, qui guérit le mal de dents en faisant des passes rapides sur les joues du patient et arrachant le mal à l'extrémité du menton, Mme Girard, popularisé par ses Usanes.

Après avoir appelé l'assemblée à l'ordre le président a dit que les membres de la faculté avaient été convoqués en consultation, sur le cas de M. Tassé, qui parle d'aller en Europe. Je suis désolé d'apprendre que l'honorable sénateur aille consulter des guérisseurs dans les vieux pays lorsqu'il trouve dans sa province natale une phalange de savants et de praticiens comme celle qui se trouve réunie ici cette après midi. Le patient n'a pas besoin d'aller en Europe. Il peut aller ici tant qu'il voudra. Il n'a qu'à prendre tous les matins une infusion de bois de plomb. Quant au diagnostic de sa maladie j'ai peu de chose à dire, attendu que je ne suis pas allé chez le malade. Avant de nous prononcer sur son cas je suis d'avis qu'il doit être formé immédiatement un comité composé de cinq ou six des membres de la Société pour l'ausculter et délibérer sur le traitement à suivre.

Une résolution basée sur cette suggestion est adoptée et la séance est ajournée.

PAUL HISSON

Au restaurant.—Sait-on qu'un moyen d'un simple morceau de bouchon tombé dans un verre de champagne, on peut connaître la nationalité de tous ses voisins ?

Il suffit d'observer ce qui se passe. L'Anglais appelle le domestique et demande une cuiller pour enlever le bouchon qui surnage.

Le Russe réclame un autre verre avec une nouvelle bouteille.

Le Français enlève le bouchon avec le bout du doigt.

Quand à l'Allemand, il avale tout, le vin et le bouchon.

Félix boit comme un tron. Ses amis sont arrivés à craindre pour lui la combustion spontanée. L'autre jour notre buveur était souffrant.

— Mettez des sangsues, dit le médecin.

— Des sangsues ! s'écria le malade, mais à peine ont-elles touché à ma peau qu'elles tombent ivres mortes !

ENTRE MEDECINS

Voici une charmante anecdote que les médecins eux-mêmes se racontent entre eux, quand les clients n'y sont pas.—Il s'agit dans cette plaisanterie d'un SUJET quelconque, qui avait fait un voyage en bateau à vapeur.—La chaudière fit explosion et M. X. fut transpercé d'une barre en fer de sept pieds.—La broche pénétra dans le ventre et sortit par le dos à égale hauteur, de telle sorte qu'il avait trois pieds de broche en avant et trois pieds de broche en arrière.

Où rapporta M. X. chez lui, et sa position parut exiger les ressources de l'art.

On fit appeler un médecin. Celui-ci prit le pouls du malade et lui demanda où il avait mal.

— Au ventre, monsieur.

— Ah bien ! comment cela vous est-il arrivé ?

Ici, le malade raconte longuement l'accident de l'explosion.—Le médecin reprend :

— Est-on sujet à cet accident dans votre famille, monsieur ?

— Non, répondit le malade, pas que je sache.—Mon père et ma mère sont très-vieux et n'ont jamais été embrochés ;—mon frère se porte très bien et n'a jamais eu de broche à travers le ventre ;—il en est de même pour mes oncles et pour mes tantes.

— Très-bien, monsieur, j'avais besoin de ces renseignements pour le pronostic.

Le médecin, pour prouver qu'il a bien compris l'affection du malade, ajoute :

— Vous devez avoir beaucoup de peine, monsieur, à vous coucher sur le dos ?

— Oui, monsieur, c'est même impossible.

— Il ne doit vous être guère plus facile de vous coucher sur le ventre ?

— En effet, monsieur, j'éprouve à ce sujet la même difficulté.

— Il doit vous être beaucoup plus facile de vous coucher sur le côté ?

— En effet, monsieur, c'est bien cela ! c'est la seule position qu'il me soit possible de conserver.

— C'est bien, monsieur ; ces renseignements me suffisent ; il ne nous reste plus qu'à convenir du traitement.—Ici, les indications sont excessivement précises : Ou nous pouvons laisser la broche, mais alors il y a à craindre les accidents inflammatoires.—ou nous pouvons l'extraire, mais il y a danger que vous ne surviviez pas à cette opération.—La science a ses limites, monsieur ;—votre sort est entre vos mains :—décidez-vous pour l'un ou l'autre traitement.

LE MARIAGE DE SEVERINE

M'sieu le maire, ils sont complets.

— C'est bon ; j'y vais.

Quelques minutes après, M. l'adjoint, dans la sérénité de son ventre redoutant et de sa ceinture officielle, entra dans la salle des mariages.

Tout le monde se leva.

Après avoir jeté un regard olympique sur les quatre ou cinq futurs ménages qui attendaient la manie conjugale, le représentant de la loi fit un signe et tous les assistants se rassirent au milieu des chuchotements discrets et des rires étouffés.

Le premier mariage à célébrer était

celui d'Isidore Blutteau, employé à l'administration des Pompes Funèbres, et de Séverine Boulmier, jeune modiste de la rue d'Enghien.

Le greffier, de sa voix bredouillarde, commença la lecture des actes ; puis on appela les parents :

— M. et Mme Blutteau sont décédés ; M. et Mme Boulmier !

— Nous voilà.

— C'est bien, signez là ; les témoins maintenant... monsieur Lunovent !

— C'est moi !

— Monsieur Croqueciboule !

— Présent !

— Monsieur Belistoit !

— Également présent !

— Monsieur Peroussi !

— Je suis là !

Pendant tout ce temps, l'adjoint regardait complaisamment la jeune mariée, Séverine Boulmier, une petite brune assez piquante, l'œil vif et la bouche fraîche, la taille bien prise dans une robe de couleur sombre et dont le pied se trémoussait sous la jupe, comme agité par une inquiétude de hâte.

M. l'adjoint, qui était friand de gentils minois et spécialement de brunes piquantes, faisait en lui-même des réflexions folichonnes et ne prêtait point d'attention à Isidore Blutteau, qui, assis dans son fauteuil, semblait avoir été conduit à l'abattoir et non à la mairie.

Enfin, M. l'adjoint dut cesser son agréable rêverie et prononça le sacramental : *Je vais procéder à la célébration du mariage.*

Ce fut avec peine qu'Isidore put se mettre sur ses jambes. Ses yeux papillotaient, sa tête retombait sur son épaule, et ses lèvres laissaient échapper des mots incohérents.

L'adjoint s'arrêta étonné :

— Monsieur ! fit-il à Isidore.

L'autre le regarda d'un air hébété, comme se réveillant d'un rêve. Un silence glacial tenait l'assemblée, tandis que la pauvre petite mariée était devenue plus blanche qu'un linge.

— Mais cet homme est ivre ! s'écria l'adjoint. C'est indigne, de se présenter dans cet état-là ! Revenez après demain.

Toute la noce, comme sous le coup de la honte du principal acteur, se retira modestement.

Le surlendemain, le premier mot de l'officier de l'état civil fut pour Isidore ; mais hélas ! le malheureux, avait arrosé le matin de la cérémonie matrimoniale et était de nouveau dans un état épouvantable. L'adjoint furieux quitta la salle sans dire un mot.

C'était grave : il fallut parlementer avec le greffier ; grâce à une pièce de cent sous que Séverine glissa dans la main du plumitif, on put arranger l'affaire, et il fut convenu qu'on se représenterait dans deux jours, mais on promit que, cette fois, le mari serait sain comme un enfant de six mois.

Quand, pour la première fois, M. l'adjoint entra dans la salle des mariages, il poussa un cri rauque. Isidore était encore plus ivre qu'à l'ordinaire. Alors sa rage ne connut plus de bornes ; il allait s'exclamer en paroles furibondes quand, tout à coup, Séverine se jeta à ses pieds toute tremblante et, fondant en larmes :

— Ah ! monsieur, s'écria-t-elle, mariez-nous tout de même : quand il n'est pas soûl, il ne veut plus !

La logique de Taupin :

— Monsieur Taupin, dit Mme Z... aujourd'hui il faut être très réservée dans vos propos, nous avons des jeunes filles.

— Madame, répond le philosophe, on peut toujours dire, sans crainte, des légèretés devant des demoiselles. Si elles ne comprennent pas, c'est sans inconvénient... si elles comprennent, on ne leur apprend rien de nouveau.